



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 29 juin 2009 (01.07)
(OR. en)**

11538/09

FISC 91

NOTE POINT "I/A"

du:	Secrétariat général
au:	Coreper/Conseil
Objet:	Code de conduite (fiscalité des entreprises) = Rapport au Conseil ECOFIN

1. Le groupe "Code de conduite (fiscalité des entreprises)" est parvenu à un accord, lors de sa réunion du 29 juin 2009, sur le rapport à adresser au Conseil ECOFIN tel qu'il figure dans le document 10200/1/09 REV 1 FISC 69.
2. En conséquence, le Coreper est invité à suggérer que le Conseil, en point "A" de son ordre du jour, prenne acte du rapport et invite le groupe à lui rendre compte de la situation d'ici la fin de la présidence suédoise.